

# **COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE**

## **DU 12 décembre 2018**

L'an deux mil dix-huit, le douze décembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de MASSIEUX, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Bernard GRISON, Maire.

Présents : MMES. MM., ACHARD, HENRY, GUILLOT, FOURNIER, CODINA DE UNDABEYTIA, NABETH, CAILLOCE, RENFER, BRANDON, MOREL, DREVON.

Absents : M.GAUCHERAND, pouvoir à M.FOURNIER  
Mme RIVIERE CLODIC, pouvoir à M.GRISON  
M., Mme, BABIC, BRANDON, JUST, MERMET-GUYENNET

Secrétaire de séance : Mme ACHARD

Le compte-rendu de la séance précédente est approuvé à l'unanimité.

### **COMMISSION DE LA VOIRIE**

#### **Information(s)**

##### **Aménagement des chemins du Vicard et des sables**

Mme Guillot informe que les travaux avancent et qu'il n'y a pas eu de problèmes pour les réseaux d'assainissement. Les riverains sont satisfaits. Elle indique que la Région apposera 3 panneaux début janvier sur la commune en raison de sa participation financière aux travaux.

#### **Délibération(s)**

##### **Approbation de la nouvelle longueur de voirie communale**

La nouvelle longueur de la voirie communale incluant le lôtissement « Les terrasses de Chantegrillet » passe à 20 576 mètres linéaires.

Monsieur Le Maire va procéder à l'inscription de cette nouvelle longueur de voirie à la Préfecture pour la revalorisation de la dotation préfectorale liée pour partie à la longueur de voirie de 2019.

**Après en avoir délibéré, le conseil approuve à l'unanimité.**

### **COMMISSION DE L'URBANISME**

#### **Information(s)**

##### **Occupation des logements dans la commune**

M. Henry transmet la répartition des logements sur la commune : 1020 logements avec 126 appartements, 894 maisons et 21 logements vacants. Il précise la très forte pression foncière sur le secteur.

## **Délibération(s)**

### **Règles concernant le stationnement**

M. Henry nous informe qu'un projet de délibération est en cours d'élaboration et devrait être présenté au mois de janvier 2019. Il faut pallier à cet état de fait qui explose avec le problème des divisions horizontales, qui ne font l'objet d'aucun acte d'urbanisme. Il y aura donc la possibilité de mettre en place de nouvelles règles pour le stationnement.

## **COMMISSION DE LA VIE FAMILIALE ET DES FINANCES**

### **Information(s)**

#### **Fond de compensation de TVA et fond de péréquation de la taxe professionnelle**

M. le Maire annonce avoir reçu au conseil a reçu deux notifications d'attribution de subvention : 139 000 euros pour le fond de compensation de TVA et 7 745 euros pour le fond de péréquation de la taxe professionnelle.

#### **Dernier conseil d'école**

M. le Maire informe que ce conseil d'école s'est déroulé dans un bon climat, serein et calme et que les points ont été abordés d'une manière sereine. L'école a reconnu également les efforts de la part de la commune même s'il reste encore quelques travaux à faire.

#### **Relance concernant la distribution le 15 décembre des colis de Noël aux anciens**

M. le Maire rappelle le RDV à 9 heures au local des Services Techniques.

## **COMMISSION DES BATIMENTS**

### **Information(s)**

#### **Projet de transformation du local des Pompiers**

M. Fournier informe que le permis de construire a été déposé et que le dossier de subventions a été envoyé. Le choix des entreprises s'effectue à la date du 21 /12/2018.

M. Fournier évoque le problème de stationnement qui a été réglé avec le service instructeur. La salle ne sera pas louée pour l'instant. Il va falloir prévoir un coût supplémentaire pour les réseaux d'eaux usées qui doivent être déplacés (présence d'amiante).

### **Délibération(s)**

#### **Dépôt d'une demande de permis de construire pour le projet de transformation et de réhabilitation de l'ex-local des Pompiers en salle communale**

Autoriser M. le Maire à signer tous documents et actes relatifs à l'exécution de cette délibération.  
**Après en avoir délibéré, le conseil approuve à l'unanimité.**

## Projet d'équipement de la future salle communale

M. le Maire se charge de la demande de subventions auprès des partenaires (Département, Région, Etat et de valider le plan de financement associé.

**Après en avoir délibéré, le conseil approuve à l'unanimité.**

## Point sur les travaux en cours

École : M. FOURNIER indique que les travaux d'acoustiques à la salle de motricité vont être planifiés. Le problème d'évacuation concernant les toilettes des garçons est réglé suite à l'intervention d'un plombier. Il y a également une porte à changer en attente de livraison. L'espace extérieur vers le portail sera goudronné la semaine prochaine. Et le nettoyage des toitures des bâtiments est en cours d'étude.

## **COMMISSION DE LA COMMUNICATION**

### **Information(s)**

#### **Parcours du cœur**

Mme ACHARD annonce que le parcours du cœur aura lieu le dimanche 12 mai 2019 au matin. Le départ se fera à Trévoux pour des raisons de sécurité et l'arrivée à Massieux.

Il y a une alternative de parcours vers Parcieux : à voir et Mme Achard est ouverte à d'autres propositions.

Rappel : le bulletin municipal est en cours d'impression et arrive la semaine prochaine pour relecture.

## **DIVERS**

### **Information(s)**

#### **Courrier relatif à l'augmentation du tarif de l'eau**

M. le Maire rappelle qu'en février 2018 le conseil communautaire a voté cette augmentation (eaux usées et prix au m<sup>3</sup>). En juin 2018, dans le bulletin de la CCDSV, il y a eu un article informant que cette augmentation allait se réaliser. La CCDSV a récupéré 16 stations d'épuration en non-conformité, ainsi que leurs réseaux. L'Etat donne 3 années pour les remettre en conformité : coût 23 millions d'euros sinon perte des subventions. Il y a eu des emprunts d'une durée de 20 à 25 ans, des budgets annexes ainsi que des pollueurs payeurs. Le conseil communautaire a préféré faire payer les utilisateurs plutôt que d'augmenter les impôts de tous.

#### **Équipement de la police municipale**

M. le Maire rappelle qu'il est responsable de la sécurité de sa police municipale. Elle sera équipée d'un gilet de protection, d'un bâton de défense télescopique (formation pour cela) et aura des menottes.

### Inscription sur les listes électorales

M. le Maire rappelle la mise en place du REU (Répertoire Électoral Unique) dès janvier 2019. Il indique qu'il a fallu pallier au départ de Mme Ravatier (représentante du TGI) et c'est Mme Ganther qui la remplacera. Les délégués de l'administration de la nouvelle commission seront M. Cailloce et M. Biennard.

Il y a une réforme concernant l'inscription sur les listes électorales : on pourra s'inscrire 6 semaines avant une élection.

### Trophées des maires de l'Ain

M. Le Maire évoque la remise des trophées des maires qui s'est déroulée dans une ambiance conviviale et une bonne entente.

### Projet d'étude pour la ligne Trévoux/Lyon (BHNS)

A l'issue d'une réunion pour ce projet d'étude, M. Le Maire indique qu'il y a eu un accord de principe et que ce projet devrait voir le jour en 2024.

### **Délibération(s)**

#### Convention de dépôt du tableau de la « descente de la croix »

M. le Maire présente au conseil la convention du dépôt d'une tableau (appartenant à l'hôpital de Trévoux) : il sera posé dans l'église de Massieux et il faudra prévoir une assurance communale. Le tableau est classé aux monuments historiques.

**Après en avoir délibéré, le conseil approuve à l'unanimité.**

#### Représentation du syndicat d'eau potable « Syndicat d'Eau Potable Bresse Dombes Saône »

Désignation des délégués par anticipation : titulaire Mme Guillot Elisabeth et suppléant M. Henry Bruno. La fusion est prévue en janvier 2019.

**Après en avoir délibéré, le conseil approuve à l'unanimité.**

#### Convention de partenariat pour le fonctionnement de la bibliothèque

M. Le Maire présente le projet pour signer la convention avec le Département de l'Ain et la bibliothèque.

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à 12 voix pour et 1 abstention autorise M. Le Maire à signer la convention.**